



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9109^e séance

Jeudi 11 août 2022, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. Zhang Jun (Chine)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Jenkins
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
Inde	M ^{me} Kamboj
Irlande	M ^{me} Moran
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M. Kvalheim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et à la sécurité internationales

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Rafael Mariano Grossi, Directeur général de l'Agence internationale pour l'énergie atomique, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grossi.

M. Grossi (*parle en anglais*) : C'est un véritable plaisir d'avoir l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation dans les installations nucléaires en Ukraine.

Comme les membres du Conseil le savent, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) évalue activement la situation dans ces installations depuis le début du conflit en février. Les membres se souviendront peut-être que j'ai eu l'occasion de rendre compte de la situation sur ce sujet en mars (voir S/PV.8986). Depuis le 24 février, l'AIEA a mis en service son centre des incidents et des urgences, établi des contacts réguliers avec les autorités ukrainiennes et suivi de près l'évolution de la situation dans ces installations, ainsi que les activités impliquant des sources radioactives ou des matières nucléaires en Ukraine.

J'ai publié des mises à jour régulières, quasiment chaque jour, sur le site Web de l'AIEA pour faire en sorte que tout le monde dispose des informations les plus récentes. J'ai aussi personnellement dirigé deux missions d'assistance en Ukraine, une, en mars, à la centrale nucléaire située dans le sud de l'Ukraine et l'autre, en avril, sur le site de Tchernobyl. L'Agence coordonne aussi les offres d'assistance de nos États membres. Elle a facilité la fourniture de matériel, surveillé la situation en matière de rayonnement et fourni des équipements de protection individuelle et des équipements de surveillance des rayonnements. À ce jour, 12 États membres au total ont offert leur assistance.

L'Agence et moi-même sommes en contact régulier avec l'Ukraine et la Fédération de Russie, pour nous faire une idée précise de l'évolution des circonstances dans la mesure du possible. L'Agence a mené neuf missions de garanties en Ukraine – à la centrale nucléaire située dans le sud de l'Ukraine, à la centrale nucléaire de Rivne, à la centrale nucléaire de Khmelnytskyï, sur le site de Tchernobyl et dans la région de Kyïv –, sites qui sont placés sous les garanties de l'AIEA, conformément à l'Accord de garanties généralisées du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) que l'Agence a conclu avec l'Ukraine. Ces inspections sur le terrain ont permis à l'Agence de s'acquitter de ses obligations en ce qui concerne les garanties.

Nous continuons de surveiller à distance d'autres centrales nucléaires et la zone de Tchernobyl depuis le siège de l'AIEA. Tout récemment, j'ai envoyé deux équipes sur le site de Tchernobyl pour y effectuer des activités de vérification essentielles au titre des garanties. Les deux missions d'experts en Ukraine, que j'ai dirigées personnellement, comme je l'ai dit, nous ont permis de constater par nous-mêmes la situation sur le terrain et de fournir une assistance technique. Je parle de l'assistance qui a déjà été apportée et de celle qui continue d'être fournie.

Bien évidemment, il existe plusieurs problèmes d'ordre humanitaire, politique et juridique, qui relèvent de la compétence du Conseil de sécurité. Cependant, comme les membres le savent, nos travaux portent exclusivement sur les questions techniques liées à la sûreté et à la sécurité et aux inspections au titre des garanties en Ukraine.

Cette année, et j'ai également eu l'occasion de le rappeler il y a un peu plus d'une semaine lorsque j'ai pris la parole à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui se tient à New York, j'ai présenté un certain nombre de piliers indispensables – sept –, qui sont d'une importance capitale et cruciale pour garantir la sûreté et la sécurité. Je ne les énumérerai pas tous, mais il s'agit en général des aspects essentiels relatifs à l'intégrité physique des installations, à l'approvisionnement en électricité hors site qui, comme les membres le savent, est indispensable pour les systèmes de refroidissement des centrales nucléaires, aux mesures et aux systèmes de préparation aux situations d'urgence, etc. Le problème est que ces sept piliers ont été compromis, voire carrément violés, à un moment ou à un autre pendant la crise actuelle.

Sur le plan juridique, s'agissant des attaques ou du risque d'attaques contre des installations nucléaires, nous ne travaillons pas dans le vide. Il y a longtemps que

la communauté internationale s'est prononcée contre ce genre d'éventualité. Les Protocoles additionnels I et II aux Conventions de Genève de 1949 interdisent ce type d'attaque contre, comme on disait à l'époque, les centrales électriques nucléaires en période de conflit armé. En outre, la Conférence générale de l'AIEA a adopté plusieurs résolutions à cet égard. C'est ce cadre qu'il faut respecter.

Nous savons tous, et la séance d'information d'aujourd'hui se déroule dans ce contexte, que la situation dans les installations nucléaires en Ukraine, en particulier à la centrale nucléaire de Zaporijia, s'est rapidement détériorée, au point de devenir extrêmement alarmante.

Le 5 août, la centrale nucléaire de Zaporijia a fait l'objet d'un bombardement, qui a entraîné plusieurs explosions à l'intérieur du site. Ces explosions se sont produites à proximité d'un tableau électrique d'une alimentation externe de 750 kilowatts, provoquant l'arrêt du transformateur électrique et de deux transformateurs de secours. En conséquence, un réacteur a été mis hors service et déconnecté du réseau électrique. Il est donc clair qu'il existe un lien direct entre ces attaques extérieures et ce qui se passe à la centrale.

Le système de protection d'urgence du réacteur touché a été déclenché, et des groupes électrogènes diesel ont été mis en service pour rétablir l'alimentation électrique de ce réacteur. Au moment où nous parlons, celui-ci n'a toujours pas été reconnecté au réseau.

Des pilonnages ont aussi eu lieu près de la station de la centrale qui fonctionne à l'azote et à l'oxygène. Les pompiers ont rapidement éteint le feu, mais les dommages doivent être évalués et des réparations effectuées.

Le 6 août, un membre du personnel de la centrale de Zaporijia travaillant dans la zone de l'installation de stockage à sec des combustibles irradiés a été blessé lors de nouveaux pilonnages, qui ont également causé des dégâts matériels. Qui plus est, l'Ukraine nous a indiqué que le personnel avait un accès limité au centre de crise d'urgence du site.

À ce jour, du fait des dommages causés par les pilonnages que je viens d'évoquer, l'accès de la centrale nucléaire de Zaporijia à l'alimentation électrique hors site se limite à une ligne haute tension externe et à une ligne de secours haute tension reliée à la centrale thermique.

Je demeure particulièrement préoccupé par la situation à la centrale nucléaire de Zaporijia et réaffirme que toute action militaire qui met en péril la sûreté et la sécurité nucléaires doit cesser immédiatement. La

conduite d'opérations militaires à proximité d'une centrale nucléaire de cette taille pourrait avoir des conséquences très graves. Avant même ces derniers événements, j'avais déjà exprimé de vives inquiétudes quant aux conditions extrêmement stressantes et difficiles imposées au personnel ukrainien de la centrale.

L'Agence continue de suivre de près la situation afin de recenser les éventuels problèmes qui pourraient survenir dans la centrale. Au vu des dernières informations disponibles, les experts estiment à titre préliminaire qu'il n'y a pas de menace immédiate pour la sûreté nucléaire due aux pilonnages ou autres activités militaires.

La situation pourrait toutefois changer à tout moment. Nous conviendrons tous qu'une catastrophe nucléaire serait inacceptable. Prévenir une telle catastrophe doit par conséquent être notre objectif premier. Nous devons œuvrer de concert pour l'empêcher. Tels sont notre devoir et notre responsabilité commune. Pour ce faire, je demande aux deux parties de coopérer avec l'AIEA et de permettre l'envoi d'une mission à la centrale nucléaire de Zaporijia dans les meilleurs délais.

Comme cela a été dit à maintes reprises, cette centrale se trouve actuellement en territoire occupé par la Russie, si bien qu'il est impossible d'y accéder en passant uniquement par les territoires contrôlés par l'Ukraine. Nous devons continuer de travailler de manière pragmatique avec les autorités des deux pays afin que nos experts puissent accéder à la centrale de Zaporijia. Je suis personnellement prêt à diriger une telle mission, comme je l'ai fait dans le sud de l'Ukraine et à Tchernobyl, en prenant la tête d'une équipe d'experts de l'AIEA. Nous nous y sommes préparés, et le temps presse. Je propose et plaide pour que la mission reçoive le feu vert le plus rapidement possible.

Depuis que la centrale est sous le contrôle de la Russie, l'AIEA a reçu des informations de la Russie, ainsi que de l'Ukraine, concernant l'état de la centrale, son fonctionnement et les dommages évalués. Cependant, le contenu de ces déclarations est souvent contradictoire. Et sans présence physique, l'AIEA ne peut pas corroborer certains faits très importants. L'AIEA a besoin de recueillir des informations sur place pour pouvoir procéder à une évaluation indépendante des risques en matière de sûreté et de sécurité nucléaires.

Entre autres activités essentielles, qu'avons-nous l'intention de faire ? Nous voulons évaluer les dommages physiques causés à la centrale. Nous voulons vérifier si les systèmes de sûreté et de sécurité principaux et de secours sont en état de marche et évaluer

les conditions de travail du personnel de la salle de contrôle. Une mission sur le terrain nous permettrait également de mener des activités urgentes relatives aux garanties, telles que la vérification de l'état des réacteurs et des stocks de matières nucléaires, y compris le point de stockage des combustibles neufs et irradiés, pour lesquels aucune donnée de surveillance n'a été transmise à distance. En outre, nous devons effectuer la maintenance de tous les équipements utilisés pour appliquer les garanties de l'AIEA, afin d'assurer la transmission de données à distance et le maintien de la continuité des connaissances, ce qui est indispensable une fois que nous aurons quitté les lieux.

Je suis convaincu que la visite de la centrale de Zaporijia pourrait être bénéfique non seulement pour les travaux de l'AIEA et l'évaluation faite par la communauté internationale des événements qui s'y déroulent, mais aussi pour les opérateurs et les régulateurs de la centrale nucléaire elle-même. Les précédentes missions de l'AIEA que j'ai mentionnées à quelques reprises, dans le sud de l'Ukraine et à Tchernobyl, ont prouvé qu'une présence sur place et l'établissement des faits étaient ce dont nous avions besoin pour le moment. D'une manière générale, j'estime aussi que notre présence sur place nous permettrait à la fois de mener à bien les activités techniques que je viens de décrire et d'exercer une influence stabilisatrice.

Je tiens à souligner que l'AIEA est prête à entreprendre une telle mission depuis juin. Malheureusement, pour des raisons politiques et d'autres considérations, cela n'a pas été possible. Nous avons vu ce qui s'est passé au cours des deux derniers mois. Nous ne pouvons pas permettre que ces facteurs nous retardent davantage.

Je rappelle que toute opération militaire ayant le moindre risque de compromettre la sûreté ou la sécurité nucléaire de cette centrale doit cesser immédiatement. Ces activités pourraient avoir de graves conséquences. L'AIEA est prête à contribuer à éviter une telle escalade de la crise.

Je tiens à remercier le Secrétaire général, qui apporte un appui inébranlable à notre mission. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec lui à New York il y a quelques jours, à la suite de ses déclarations de soutien, sans lesquelles notre tâche serait extrêmement plus complexe. Je remercie le Conseil de sécurité de m'avoir donné cette occasion de dire, et parfois de répéter, que l'heure est grave, et que l'AIEA doit être autorisée à mener sa mission à Zaporijia le plus rapidement possible.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Grossi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Grossi, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de son exposé.

Nous avons mis en garde à maintes reprises nos collègues occidentaux contre le fait que s'ils n'appelaient pas le régime de Kiev à la raison, celui-ci se livrerait à des actes parfaitement atroces et irréfléchis, dont les répercussions se feront sentir bien au-delà des frontières ukrainiennes. Malheureusement, c'est ce dont nous sommes témoins aujourd'hui. Les attaques odieuses de Kiev contre des installations nucléaires précipitent le monde au bord d'une catastrophe nucléaire, dont l'ampleur serait comparable à celle de Tchernobyl.

Récemment, les forces armées ukrainiennes ont bombardé à de nombreuses reprises la plus grande centrale nucléaire d'Europe, la centrale de Zaporijie, à l'aide d'artillerie lourde et de systèmes de lance-roquettes multiples (LRM). Ces attaques constituent une menace directe pour la sûreté et la sécurité de la centrale.

Le 5 août, une frappe a endommagé certaines infrastructures d'approvisionnement en énergie et en gaz qui étaient essentielles au fonctionnement de la centrale nucléaire de Zaporijie. La frappe a touché des canalisations, ce qui a provoqué un incendie dans l'unité de distribution d'hydrogène et mis hors service une ligne électrique à haute tension. Je souligne que les forces armées ukrainiennes ont tiré sur la centrale nucléaire pendant un changement d'équipe. Apparemment, leur objectif était d'effrayer le personnel, composé entièrement de citoyens ukrainiens, de l'empêcher de se rendre au travail et de compromettre ainsi le fonctionnement normal de l'installation.

Le 6 août, les forces armées ukrainiennes ont attaqué la centrale nucléaire de Zaporijie avec des armes à sous-munitions. Des fragments d'obus ont touché la zone où se trouvaient une installation de stockage à sec du combustible irradié et une station de surveillance assistée par ordinateur des rayonnements. Un membre du personnel de la station de surveillance a été blessé.

Le 7 août, un bombardement des forces armées ukrainiennes a provoqué une surtension du réseau électrique de la centrale nucléaire de Zaporijie. L'attaque a endommagé des équipements, ce qui a déclenché un arrêt automatique de la ligne électrique. Dans le réacteur 4 de la centrale nucléaire, qui fonctionnait à 10 % de

sa capacité totale, l'alimentation électrique des systèmes de sécurité a été coupée, mais le système de protection d'urgence a fonctionné correctement. Le personnel ukrainien de la centrale a dû arrêter l'un des trois réacteurs en fonctionnement et faire fonctionner les autres à 50 % de leur capacité totale.

Les frappes massives des forces armées ukrainiennes contre la banlieue d'Energodar ont provoqué la coupure d'une quarantaine de lignes électriques, ce qui a privé la ville d'approvisionnement en énergie. Il y a des victimes parmi les habitants d'Energodar, notamment de nombreux employés de la centrale nucléaire de Zaporojie. Le plus effroyable, c'est que certaines des attaques ont été commises la nuit, pendant que les habitants dormaient.

Aujourd'hui, les forces armées ukrainiennes ont continué à attaquer la centrale nucléaire de Zaporojie et la ville d'Energodar. Les frappes ont été effectuées à l'aide d'artillerie lourde et de LRM situés sur la rive droite du Dnepr, depuis le territoire de la région de Dniepropetrovsk et les agglomérations de Nikopol, de Marganets et de Tomakovka, qui sont sous le contrôle de Kiev. Comme l'a indiqué l'administration régionale, les forces armées ukrainiennes visent les sites de stockage de déchets radioactifs protégés par du béton. Jusqu'à présent, Kiev n'a pas pu les toucher ni les endommager sérieusement. À l'heure actuelle, les niveaux de radiation à la centrale nucléaire de Zaporojie sont normaux. Mais si les bombardements persistent, ils évolueront tôt ou tard. Nous envoyons régulièrement des lettres d'information au secrétariat de l'AIEA qui détaillent la situation et ces incidents.

Les événements survenus ces jours-ci à la centrale nucléaire de Zaporojie sont le point d'orgue des actes criminels commis par Kiev contre les infrastructures nucléaires et le personnel chargé de les entretenir. Depuis des mois, la communauté internationale reste silencieuse face à ces agissements.

D'avril à juillet, Kiev a commis un certain nombre d'actes de provocation contre la centrale de Zaporojie à l'aide de véhicules de combat aériens non pilotés, notamment de fabrication polonaise. Certains ont pu être abattus. D'autres, des drones chargés d'explosifs, ont explosé à proximité d'infrastructures critiques. Par chance, cela n'a pas perturbé le fonctionnement normal de la centrale.

En février dernier, les Ukrainiens ont capturé quatre experts russes qui escortaient une livraison de combustible nucléaire à la centrale nucléaire de Rovno. Ils ont été soumis à des actes d'intimidation et à des

pressions, à l'image des méthodes classiques de l'arsenal des groupes terroristes.

Le 9 mars, des saboteurs ukrainiens ont fait sauter la ligne électrique qui alimentait en énergie le système de refroidissement de l'installation de stockage du combustible irradié de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Ce n'est que grâce aux efforts de l'armée russe qu'une panne majeure a pu être évitée. Les groupes électrogènes diesel ont été mis en marche rapidement et l'approvisionnement en énergie a repris, via une autre ligne de transmission depuis le territoire du Bélarus. Les saboteurs ont également fait exploser le seul pont qui reliait la centrale à l'agglomération où réside son personnel. Le personnel de relève n'a pas pu se rendre au travail pendant une longue période, au cours de laquelle les services spéciaux ukrainiens lui ont fait subir un lavage de cerveau, le menaçant de représailles s'il coopérait avec ce qu'ils appellent les occupants. Entre-temps, Kiev a versé des larmes de crocodile et signalé à l'AIEA que les soldats russes auraient empêché la rotation du personnel à la centrale nucléaire.

À la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui a lieu ces jours-ci à New York, les représentants du régime de Kiev, appuyés par d'autres délégations, accusent de manière cynique et absurde mon pays d'attaquer la centrale nucléaire de Zaporojie. Les médias occidentaux s'empressent de relayer cette propagande. Tout cela n'a aucun sens, puisque la centrale de Zaporojie est contrôlée par les forces russes. En toute logique, nos soldats n'ont aucune raison de tirer ni sur la centrale nucléaire, ni sur la ville, ni sur eux-mêmes.

Le 4 mars dernier, les États occidentaux avaient déjà demandé la convocation d'une séance du Conseil de sécurité (voir S/PV.8986) sur la situation autour de la centrale nucléaire de Zaporojie, au cours de laquelle ils avaient tenté de présenter un acte de sabotage commis par les forces ukrainiennes, à savoir l'incendie volontaire d'un centre de formation voisin, comme le résultat des agissements de soldats russes, alors que la centrale était sous leur contrôle total à ce moment-là. À l'époque, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} DiCarlo, avait déclaré que les attaques contre les installations nucléaires constituaient une violation du droit international humanitaire. La représentante du Royaume-Uni avait souligné que le droit international accordait une protection particulière aux installations nucléaires. La représentante des États-Unis d'Amérique avait ajouté que par la grâce de Dieu, le monde avait évité de justesse une catastrophe nucléaire, que l'attaque de la centrale nucléaire était un

acte irresponsable, et que les conflits ne devaient jamais toucher les installations nucléaires. Le représentant de la France avait déclaré que la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire devaient être maintenues. Sont-ils prêts à répéter cela maintenant en s'adressant à la partie ukrainienne ? Sont-ils prêts à demander à Kiev de cesser les bombardements ?

Qu'il me soit permis d'insister sur le fait qu'à chaque fois que les forces armées ukrainiennes ont frappé la centrale de Zaporojie, une catastrophe n'a pu être évitée que grâce au dévouement du personnel de la centrale et des soldats russes, qui lui ont rapidement apporté une assistance complète. Chaque fois que cela est nécessaire, les pompiers et les équipes d'intervention d'urgence, ainsi que nos soldats, travaillent main dans la main. Cela prouve que nos soldats et les experts ukrainiens ont établi une communication absolument normale.

Dès le début, nous avons appuyé les efforts déployés par l'AIEA pour assurer la sûreté et la sécurité des installations nucléaires ukrainiennes. Les sept principes énoncés par le Directeur général Grossi étaient censés servir de base à un document trilatéral qui devait être préparé par la Russie, l'Ukraine et l'AIEA. Cependant, le régime de Kiev a refusé de le signer. Nous avons fait preuve de souplesse et avons accepté que cet accord prenne la forme de deux accords parallèles, à savoir un accord entre la Russie et l'AIEA et un accord entre l'Ukraine et l'AIEA. Or, Kiev a rejeté cette proposition sans fournir aucune explication valable. Mais à vrai dire, il est facile de les deviner. En agissant de la sorte, Kiev était déjà en train de conspirer pour perturber le fonctionnement normal des centrales nucléaires de Zaporojie et de Tchernobyl et en faire porter la responsabilité à la Russie.

Nous respectons scrupuleusement les sept principes susmentionnés et faisons de notre mieux pour que les représentants de l'AIEA puissent le constater par eux-mêmes.

Le 3 juin, la Russie et les dirigeants du secrétariat de l'AIEA se sont mis d'accord sur l'itinéraire et le calendrier d'une mission internationale de l'AIEA à la centrale de Zaporojie. Le Directeur général de l'AIEA, M. Grossi, avait prévu de diriger cette mission, à laquelle devaient participer d'éminents experts de plusieurs pays. La mission était censée s'occuper de tâches purement techniques, qui permettraient à l'AIEA de s'acquitter de son mandat, à savoir évaluer l'état de la plus grande centrale nucléaire d'Europe et procéder à un inventaire physique des matières nucléaires qui s'y trouvent, comme le prévoit l'accord de garanties généralisées.

Nous avons collaboré étroitement avec l'Agence pour régler un grand nombre de problèmes complexes afin de parvenir à cet accord, ce qui n'est pas chose aisée dans les circonstances actuelles. Cependant, au dernier moment, le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'ONU a mis son veto et le voyage a été annulé. Les autorités de Kiev en ont profité pour intensifier leurs provocations et le bombardement de la centrale nucléaire.

Nous sommes convaincus que l'annulation de la mission internationale a fait le jeu du régime de Kiev et de ses soutiens occidentaux, qui s'étaient initialement opposés à ce voyage. Ils ne voulaient pas que l'AIEA constate que la centrale nucléaire fonctionne normalement et que le personnel travaille dans un environnement sain et normal.

Nous espérons que la visite des experts de l'AIEA à la centrale de Zaporojie aura lieu bientôt. Nous espérons également que, dans la situation actuelle, le Secrétaire général prendra la mesure de sa responsabilité et qu'il ne fera pas, par l'intermédiaire du Département du Secrétariat qui lui est subordonné ou d'autres entités du système des Nations Unies, obstacle à la conduite de cette mission.

Pour notre part, nous sommes prêts à fournir toute l'assistance possible pour régler tous les problèmes d'organisation. Nous pensons qu'il est justifié que les représentants de l'AIEA se rendent à la centrale nucléaire de Zaporojie le plus rapidement possible, peut-être même avant la fin du mois d'août. Cependant, tout ne dépend pas de nous. Nous ne pouvons pas garantir que le voyage aura lieu. Nous avons du mal à savoir ce que préparent actuellement les dirigeants ukrainiens, qui mènent des frappes contre la centrale nucléaire depuis plusieurs jours consécutifs, alors que le Secrétaire général a qualifié de suicidaire toute attaque contre des installations nucléaires.

Nous estimons qu'il est inacceptable que la mission de l'AIEA se déroule dans un contexte de bombardements incessants de la centrale et de la ville d'Energodar par les forces armées ukrainiennes. Kiev doit immédiatement mettre fin à ces bombardements et garantir qu'elle n'a pas l'intention de mettre en danger la vie et la santé du personnel international.

Nous appelons les États qui soutiennent le régime de Kiev à surveiller leurs protégés, à les contraindre à cesser immédiatement et définitivement les attaques contre la centrale nucléaire de Zaporojie et les habitants d'Energodar, et à garantir des conditions de travail sûres pour la mission de l'AIEA. Nous appelons les dirigeants

de l'ONU et de l'AIEA à faire preuve de leadership et de responsabilité mondiale et à indiquer très précisément, sans formules diplomatiques, la véritable source de la menace qui pèse sur la sécurité nucléaire de la centrale de Zaporojie, à savoir les frappes des forces armées ukrainiennes, et à dire aux autorités ukrainiennes que de telles actions sont inadmissibles. C'est le seul moyen d'éviter une catastrophe radiologique majeure sur le continent européen, dont le risque est aujourd'hui plus réel que jamais.

Si les attaques des forces armées ukrainiennes se poursuivent, une telle catastrophe pourrait se produire à tout moment. Ensuite, les territoires des régions de Kiev, de Zaporojie, de Kharkov, de Poltava, de Kherson, d'Odessa, de Nikolaïev, de Kirovograd et de Vinnitsa, des Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, ainsi que les régions frontalières de la Russie et du Belarus, et la Moldavie, la Bulgarie et la Roumanie, seront exposés à un risque de contamination radioactive, et ce, selon les prévisions les plus optimistes des experts. L'ampleur réelle d'une catastrophe nucléaire à la centrale nucléaire de Zaporojie est difficile à imaginer. Dans ce cas, toute la responsabilité en incombera aux soutiens occidentaux de Kiev.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Rafael Grossi, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de son exposé sur la situation très préoccupante à la centrale nucléaire de Zaporijia en Ukraine. Les informations fournies confirment nos craintes d'un risque croissant d'un incident nucléaire potentiel, qui entraînerait des conséquences catastrophiques pour les vies humaines et leur environnement si les bombardements aveugles de l'installation ne cessent pas immédiatement.

Le Ghana condamne sans équivoque la militarisation de l'enceinte de la centrale nucléaire de Zaporijia, ainsi que les attaques délibérées contre des lignes électriques et des unités sensibles au sein de la centrale. On a l'impression que ces attaques sont menées sans tenir compte des conséquences mortelles que ces actions inacceptables pourraient entraîner, notamment l'émission accidentelle de matières radioactives. Nous appelons également au retrait inconditionnel de tous les personnels et équipements militaires et insistons pour que le personnel accrédité puisse reprendre le contrôle de ce site.

Nous nous félicitons de la déclaration publique du Secrétaire général António Guterres concernant la situation grave qui se développe rapidement et nous

appuyons pleinement son appel à offrir un accès immédiat aux inspecteurs internationaux de l'AIEA afin de permettre une évaluation indépendante des normes et des garanties du site nucléaire. En aucun cas, les installations nucléaires destinées à des fins pacifiques ne doivent faire l'objet de telles attaques. Nous appelons au respect immédiat et total de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et de son amendement de 2005 par toutes les parties armées.

Le monde peut difficilement se permettre une nouvelle catastrophe nucléaire. Nous ne pouvons pas oublier trop vite les horreurs de l'accident de Tchernobyl en 1986 et la catastrophe nucléaire qui en a résulté, qui a entraîné pour de nombreuses personnes en Ukraine et dans certaines régions de l'Europe des conséquences à long terme de l'exposition aux radiations, qui parfois persistent à ce jour. Par conséquent, le Conseil de sécurité doit prendre au sérieux les avertissements de l'AIEA, qui doivent inciter ses membres à mettre tout en œuvre, rapidement et dans un esprit d'unité, pour aider l'AIEA à atténuer et éliminer tout risque d'émissions accidentelles sur le site nucléaire de Zaporijia.

Le Ghana estime qu'en fin de compte, la cessation des hostilités militaires, sur la base d'un retrait total et inconditionnel des troupes de la Fédération de Russie de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine, est le seul moyen acceptable de rétablir la paix et la sécurité dans ce pays. À cet égard, nous continuons à appeler les parties à régler par des moyens pacifique leurs principales préoccupations en matière de sécurité, conformément à la Charte des Nations Unies, et nous appelons tous les autres acteurs à s'abstenir de toutes mesures et activités susceptibles de conduire à l'escalade et qui ne visent qu'à prolonger la guerre, à perpétuer les tensions et à exacerber les préoccupations des parties en matière de sécurité.

Cette guerre insensée qui se prolonge entraîne des souffrances indicibles pour les civils et des pertes en vies humaines chaque jour. Il est essentiel que les parties fassent preuve de retenue et cessent de recourir à la force dans toutes les zones où se trouvent des infrastructures critiques, y compris les centrales nucléaires, et qu'elles respectent leurs obligations internationales afin de protéger des vies humaines et de prévenir une catastrophe potentielle.

Il ne fait aucun doute que la guerre en Ukraine continue d'avoir des conséquences catastrophiques au-delà du champ de bataille. Les effets d'entraînement, conjugués aux perturbations économiques causées par

la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ont contribué à restreindre la marge de manœuvre budgétaire de nombreux gouvernements et ont entraîné une flambée des prix des denrées alimentaires, qui menace de plonger des millions de personnes dans une situation de faim aiguë et de faire reculer les acquis en matière de développement. Les pays en développement se trouvent dans une situation extrêmement difficile, qui exige des mesures urgentes à l'échelle mondiale, notamment l'annulation et la restructuration de la dette pour les aider à s'en sortir dans cet environnement économique mondial volatile et à préserver leur stabilité. Nous espérons qu'en collaboration avec la communauté internationale, le Conseil de sécurité pourra examiner de nouvelles mesures de soutien et des réponses appropriées pour protéger les populations vulnérables au sein des États Membres de l'ONU.

Pour terminer, je voudrais exprimer l'appui ferme du Ghana au règlement pacifique de ce conflit, le plus tôt possible. Nous demandons instamment aux parties de poursuivre leur dialogue constructif à tous les niveaux pour préserver leurs intérêts en matière de sécurité et assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M^{me} Jenkins (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur général Grossi de son exposé sur la situation à la centrale nucléaire de Zaporijia en Ukraine. Nous nous félicitons de l'engagement ferme de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à prendre des mesures face à la situation concernant ce site et en matière de sécurité nucléaire dans le monde entier.

Les États-Unis continuent de suivre de près les informations relatives à la situation à la centrale de Zaporijia, et prennent note de graves préoccupations que suscitent le risque d'un incident nucléaire qui mettrait en danger la population de l'Ukraine, les États voisins et la communauté internationale. La cause de la situation à la centrale de Zaporijia n'est pas un mystère. Il s'agit d'une autre conséquence tragique de la décision de la Fédération de Russie de poursuivre son invasion de l'Ukraine, un pays voisin souverain. À ce jour, l'invasion à grande échelle de la Russie a fait des milliers de morts et de blessés parmi les civils et constitue une violation de la Charte des Nations Unies et des principes du droit international. Elle a également contribué à une recrudescence de l'insécurité alimentaire mondiale, à la volatilité des marchés de l'énergie et a accru le risque d'un incident nucléaire catastrophique, dont les conséquences pourraient se faire sentir en Ukraine et bien au-delà.

Il est particulièrement exaspérant que la Russie mène ces actions pendant la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui se tient dans une salle qui n'est pas loin de celle où nous nous trouvons. Le comportement de la Russie ne pourrait pas saper davantage les intérêts communs des États parties en matière de renforcement de la non-prolifération, du désarmement et des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. La solution à la situation de la centrale de Zaporijia est on ne peut plus simple. Les États-Unis demandent à la Fédération de Russie de retirer immédiatement ses forces du territoire de l'Ukraine. Cela permettrait à l'Ukraine de rétablir les normes impeccables de sûreté, de sécurité et de garanties qu'elle a respectées pendant des décennies dans cette centrale.

La Russie continue de diffuser sa désinformation pour détourner l'attention des réalités sur le terrain et prétend maintenant que l'Ukraine est responsable de la situation dans la centrale de Zaporijia. Cela revient à passer complètement sous silence le vrai problème, qui est la présence illégale de la Russie dans l'installation. C'est la Russie seule qui a créé les risques et qui a lancé une invasion à grande échelle. Elle peut éliminer ces risques dès maintenant en se retirant de l'Ukraine.

Toutefois, en l'absence d'un tel retrait, il existe des mesures que nous devons prendre dès maintenant pour réduire au minimum les risques. Pour commencer, les États-Unis réaffirment l'importance de faciliter l'accès du personnel de l'AIEA pour qu'il puisse répondre aux préoccupations en matière de sûreté, de sécurité et de garanties nucléaires dans la centrale de Zaporijia, ainsi que dans d'autres installations nucléaires du pays, dans le respect de la souveraineté de l'Ukraine. Cette visite ne peut plus attendre. Nous demandons une nouvelle fois à la Russie de cesser toute opération militaire sur le site des centrales nucléaires ukrainiennes ou à proximité de celles-ci. Nous insistons pour que la Russie restitue immédiatement à l'Ukraine le contrôle total de la centrale de Zaporijia.

Nous avons également connaissance d'allégations de mauvais traitements infligés au personnel ukrainien de la centrale par des soldats russes et rappelons que, s'ils sont avérés, ces traitements seraient incompatibles avec les sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires de l'AIEA, auxquels la Russie a souscrit. Le personnel ukrainien doit être autorisé à remplir ses importantes fonctions sans subir la pression des forces armées russes. Les États-Unis souscrivent également

à la proposition faite par l'Ukraine de créer une zone démilitarisée autour de la centrale de Zaporijia. Les rapports tels que celui de l'AIEA que nous avons entendu aujourd'hui soulignent l'urgence de la situation. Toutefois, ce qui se passe dans cette centrale nucléaire n'est pas la seule situation alarmante à laquelle nous sommes confrontés dans les zones où les forces russes opèrent en Ukraine.

La Russie a étendu ses objectifs en Ukraine et cherche à démanteler le pays en tant qu'entité géopolitique, en le faisant disparaître de la carte du monde. Nous avons maintenant une idée plus précise de ce qu'est la vie dans une zone sous contrôle militaire russe. Usant de l'intimidation, de la censure et de la propagande, la Russie jette de toute évidence les bases pour tenter, une fois de plus, d'annexer illégalement des territoires de son voisin. Aucun d'entre nous ne devrait être surpris si la Russie annonce soudainement de faux référendums dans ces régions comme prétexte pour s'emparer d'une plus grande partie du territoire souverain de l'Ukraine.

Les nombreuses conséquences du conflit, y compris la situation à la centrale nucléaire de Zaporijia, ne prendront fin que lorsque la Russie mettra un terme à la guerre. Aujourd'hui, les États-Unis exigent une action particulièrement urgente pour remédier aux risques nucléaires posés par les derniers agissements de la Russie. Pour ce faire, l'AIEA doit pouvoir faire son travail et l'Ukraine doit reprendre le contrôle total de la centrale de Zaporijia.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je remercie le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Rafael Grossi, pour son exposé.

Je voudrais d'emblée dire la grande préoccupation de mon pays face à l'intensification des combats et à la pérennisation de la guerre en Ukraine. Depuis samedi dernier, à la suite d'attaques visant la centrale nucléaire de Zaporijia, les risques de catastrophe nucléaire sont visiblement devenus considérables avec la non-conformité à cinq des sept principes garantissant la sécurité des sites nucléaires.

La concentration d'une activité militaire autour du site nucléaire doit absolument cesser. Les parties ont la responsabilité de mettre fin à toute activité susceptible de faire courir au monde le risque d'une catastrophe nucléaire. Toute militarisation de sites nucléaires est inacceptable. L'ampleur des risques encourus doit interpeller tous les belligérants et l'ensemble de la

communauté internationale. Nous exhortons les parties à se conformer aux règles de sécurité nucléaires en vigueur, à cesser tout bombardement visant les sites nucléaires et à éviter au monde le risque d'une catastrophe dont les conséquences seraient irréparables.

Mon pays appelle les parties à coopérer avec l'AIEA pour sécuriser les sites potentiellement dangereux en vue de prévenir les risques de catastrophe. Il est en outre urgent que les 174 conteneurs de combustibles nucléaires usés soient mis à l'abri des activités militaires de toute sorte. À cet égard, une mission technique de l'AIEA sur site paraît indispensable. Nous appelons les parties à s'accorder sur les modalités d'une telle mission qui, d'après la situation qui vient de nous être exposée, est plus qu'urgente.

La signature d'un accord il y a quelques semaines en vue de l'exportation des céréales retenues dans les ports ukrainiens est un signe d'espoir sur la trajectoire vers la paix. Cet élan devrait être mis à profit pour envisager des négociations pour un cessez-le-feu en vue de négocier la fin des hostilités.

Mon pays réitère son opposition à la guerre et réaffirme son attachement à la résolution pacifique des conflits. Nous encourageons tous les efforts politiques et diplomatiques visant à mettre fin à l'escalade et à parvenir à un accord pour une paix durable entre les parties.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur général Grossi de son exposé fort utile.

Les Émirats arabes unis sont profondément alarmés par les récents événements survenus à la centrale nucléaire de Zaporijia et à proximité de celle-ci, notamment en ce qui concerne les dommages qui auraient été causés aux infrastructures critiques, au système d'alimentation électrique externe et aux capteurs de radiation. Ces événements illustrent les ramifications désastreuses du conflit en cours, non seulement pour l'Ukraine mais aussi pour la région et le monde entier. Lorsqu'il s'agit de questions nucléaires, notre sécurité collective est à n'en pas douter inextricablement liée. Un mauvais calcul, une erreur ou un acte irréfléchi pourrait entraîner une catastrophe humanitaire et environnementale qui toucherait des millions de vies.

Dans ce contexte, il est crucial que l'Agence internationale de l'énergie atomique ait un accès complet et sans entrave au site afin d'évaluer les dommages et de vérifier la sécurité de la centrale. Nous souscrivons aux sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires,

exposés par le Directeur général Grossi au début du mois de mars et rappelons aux parties le rôle important qu'elles doivent jouer pour préserver le fonctionnement sûr de la centrale de Zaporijia et des autres installations qui pourraient se trouver dans la zone de conflit.

Nous rappelons par ailleurs les protections spéciales dont bénéficient les installations nucléaires en vertu du droit international, notamment l'article 56 du Protocole additionnel I aux Conventions de Genève, qui précise que les ouvrages ou installations contenant des forces dangereuses, y compris les centrales nucléaires, ne doivent pas être l'objet d'attaques, même s'ils constituent des objectifs militaires. Ces installations sont protégées par le droit international pour une bonne raison : non seulement il s'agit d'infrastructures civiles critiques, mais les risques pour la vie humaine sont immenses lorsque des centrales nucléaires deviennent vulnérables en raison d'un conflit. Garantir la sécurité des centrales nucléaires est donc de la plus haute importance et constitue une question cruciale pour les Émirats arabes unis.

Avec la signature de l'accord sur les exportations agricoles, nous avons constaté qu'une évolution positive était possible dès lors qu'elle était appuyée par une diplomatie active et engagée et un large soutien international. Étant donné les enjeux élevés de la sûreté et de la sécurité nucléaires et l'inquiétude manifeste de la communauté internationale, il devrait y avoir sur ce point un dialogue constructif et nécessaire entre les parties. Ces efforts pourront alors ouvrir la voie à un règlement plus large qui mette fin à ce conflit dévastateur. Nous réitérons donc la nécessité de poursuivre le dialogue pour donner à ce conflit un règlement pacifique et durable, d'une manière qui respecte la Charte des Nations Unies et le droit international.

Nous réaffirmons qu'il importe d'instaurer une cessation immédiate des hostilités dans toute l'Ukraine. L'évolution alarmante de la situation à la centrale de Zaporijia souligne à quel point il est urgent de trouver une issue diplomatique à ce conflit, lequel continue de provoquer une extraordinaire crise humanitaire en Ukraine. Malgré les difficultés auxquelles le Conseil est confronté, nous devons faire en sorte qu'il s'acquitte de son mandat et prenne des mesures pragmatiques et progressives pour éviter de nouvelles souffrances.

M. Kvalheim (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier le Directeur général Grossi de son exposé et des mises à jour fréquentes et factuelles qu'il a fournies sur les questions relevant du

mandat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le Directeur général a défini sept piliers indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires. Nous constatons avec un grand désarroi que les forces russes ont violé plusieurs de ces piliers durant leur agression militaire contre l'Ukraine. La Norvège condamne avec force l'invasion illégale et non provoquée de l'Ukraine par la Russie, qui dure depuis maintenant six mois.

En mars, le Conseil des gouverneurs de l'AIEA a adopté une résolution déplorant que la Fédération de Russie ait pris le contrôle des installations nucléaires par la force. Le Conseil s'est déclaré

« gravement préoccupé que l'agression de la Fédération de Russie empêche l'Agence de mener pleinement et en toute sécurité ses activités de vérification des garanties dans les installations nucléaires ukrainiennes ».

Nous appelons la Russie à restituer le plein contrôle de toutes les installations nucléaires ukrainiennes à leurs opérateurs ukrainiens.

La guerre en cours perturbe les canaux de communication directe entre eux et l'autorité de réglementation ukrainienne. C'est extrêmement dangereux. La sûreté et la sécurité nucléaires se détériorent du fait de la présence d'un agresseur armé. Le personnel qui exploite les installations est soumis à un stress psychologique et physique, et il est à la merci d'une force d'invasion. Ce n'est pas propice à une exploitation sûre des installations nucléaires.

La Norvège coopère de longue date avec l'Ukraine en matière de sûreté et de sécurité nucléaires, et nous félicitons l'Ukraine de sa détermination dévouée à assurer le maintien de la sûreté et de la sécurité nucléaires dans le pays dans ces circonstances graves.

Il est inacceptable d'endommager ou de détruire des infrastructures civiles. Elles doivent systématiquement être protégées, conformément au droit international humanitaire. Nous redoutons que, en occupant les centrales nucléaires en Ukraine, la Russie puisse également prendre le contrôle des sources centrales d'électricité qui desservent la population civile ukrainienne.

Pour terminer, la Norvège souligne à nouveau que la Fédération de Russie doit immédiatement retirer ses forces de l'intérieur des frontières ukrainiennes internationalement reconnues et mettre fin aux menaces et

aux opérations militaires. Cela permettrait à l'Ukraine de garantir de nouveau la sûreté et la sécurité des opérations dans les installations nucléaires.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur général Grossi de son exposé clair et complet.

Le Brésil suit avec une vive inquiétude les informations faisant état de pilonnages récents sur les installations de la centrale nucléaire de Zaporijia, en Ukraine. Comme la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) l'a reconnu à l'unanimité, toute attaque ou menace d'attaque armée contre des installations nucléaires destinées à des fins pacifiques constitue une violation des principes de la Charte des Nations Unies, du droit international et du Statut de l'Agence. Nous réaffirmons que toutes les parties concernées ont la responsabilité de veiller au respect des instruments en vigueur en matière de sûreté et de sécurité nucléaires, notamment la Convention sur la sûreté nucléaire, la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs et la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, et son amendement.

Dans le cadre de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui a lieu en ce moment, les États parties ont insisté sur la nécessité de promouvoir la sûreté et la sécurité nucléaires, ainsi que de réduire les risques. L'urgence de traduire ces paroles en actes est toujours plus manifeste.

Certes, le fait que l'AIEA ait évalué que l'incident de samedi ne faisait pas peser de menace immédiate sur la sûreté nucléaire nous soulage quelque peu, mais nous ne pouvons perdre de vue que les événements récents enfraignent la quasi-totalité des sept piliers définis cette année par le Directeur général Grossi. L'absence de menace immédiate ne signifie pas que la menace est absente, mais uniquement que les parties ont encore une chance d'éviter la catastrophe.

Si la situation est si alarmante, c'est précisément parce que nous sommes pleinement conscients des conséquences catastrophiques et durables que la moindre dégradation de la centrale de Zaporijia entraînerait sur la santé humaine et l'environnement. Nous appelons donc toutes les parties à s'abstenir de toute mesure susceptible compromettre la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire et son opération dans des conditions de sécurité.

Comme l'a récemment déclaré le Directeur général Grossi, la situation actuelle ne peut pas durer. Nous appuyons les appels à déployer sans délai une mission d'experts de l'AIEA à la centrale nucléaire de Zaporijia.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Grossi, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), des informations et éclaircissements qu'il vient de fournir, et de son leadership.

Durant son allocution au débat général de la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui se déroule en ce moment, il a été aussi limpide qu'il l'a été aujourd'hui : l'AIEA doit être pleinement impliquée partout en Ukraine, afin de contribuer à empêcher une catastrophe nucléaire. Il doit être entendu, et sa demande doit être satisfaite.

La présente séance du Conseil de sécurité n'aurait pas lieu, et nous ne serions pas en train de discuter de cette question, si la Russie n'avait pas envahi l'Ukraine et si cette guerre injustifiée et insensée qui se poursuit à ce jour n'avait pas commencé. Nous, comme le monde entier, connaissons bien, désormais, son impact dévastateur sur tous les aspects de la vie et de l'activité humaines, y compris, comme on l'a craint plus d'une fois, l'accroissement des risques nucléaires, qui s'accompagnent de conséquences potentiellement catastrophiques.

N'est-il pas paradoxal que, alors que la dixième Conférence d'examen du TNP est en cours et que le monde entier espère des progrès tangibles sur les trois piliers du Traité, nous nous réunissions malheureusement pour évoquer un risque grave et persistant pesant sur une centrale nucléaire en Ukraine et menaçant non seulement l'Ukraine et sa population, mais aussi ses voisins, le continent européen, et au-delà ?

Je rappellerai un élément fondamental qui n'a rien d'une simple curiosité : jusqu'à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, aucune centrale nucléaire n'avait jamais été attaquée, envahie, occupée ou, comme en font état certaines informations, militarisée par une armée d'invasion. C'est la première fois que cela se produit. C'est le résultat de la guerre de choix menée par la Russie, et cela crée un précédent parmi les pires envisageables.

D'innombrables preuves montrent que les forces russes continuent de mener leur guerre odieuse de manière irresponsable et brutale. On peut donc légitimement craindre que les forces russes provoquent, directement ou indirectement, un accident nucléaire

sérieux, voire grave, et prennent d'autres mesures susceptibles d'exposer la population ukrainienne à des rayonnements ionisants, alors même qu'elles accuseraient les victimes d'en être responsables. Ces terribles inquiétudes ont été confirmées par le pilonnage d'un institut de recherche nucléaire à Kharkiv, ainsi que par la prise de contrôle et l'occupation de la plus grande centrale nucléaire d'Europe, à Zaporijia.

Au cours de ces six derniers mois de guerre, la Russie a mené des attaques terrestres et aériennes aveugles contre des infrastructures civiles dans des zones résidentielles, faisant des milliers de victimes innocentes. En outre, la cyberguerre livrée contre des cibles en Ukraine, notamment les installations et systèmes du réseau électrique, serait liée à des acteurs et intérêts russes.

Il est essentiel de faire toute la lumière sur la situation concernant la centrale de Zaporijia, et cela doit se faire par une instance internationale, autrement dit les missions de l'AIEA.

Les actions de la Russie constituent une violation grave et irresponsable des règles de sûreté nucléaire et illustrent une fois de plus le mépris flagrant qu'elle a pour le droit international et les normes internationales. Ces actions portent atteinte à la capacité de l'AIEA de contrôler les activités nucléaires pacifiques de l'Ukraine dans le cadre des garanties.

Comme l'ont récemment déclaré, à juste titre, les Ministres des affaires étrangères du Groupe des Sept, « c'est le contrôle continu de la centrale par la Russie qui met la région en danger ». Par conséquent, plus la guerre se prolonge, plus il est probable qu'apparaissent des problèmes et des risques nucléaires supplémentaires, en raison du besoin d'entretien des équipements du programme d'énergie nucléaire de l'Ukraine et d'autres questions connexes, entretien qui ne sera pas assuré normalement du fait de la guerre.

L'Albanie réaffirme son appui total et constant à l'AIEA, et au fait que son personnel doit pouvoir accéder en toute sécurité et sans aucune entrave à toutes les installations nucléaires en Ukraine et discuter directement et sans interférence avec le personnel ukrainien responsable de l'opération de ces installations. La sécurité de toutes les personnes qui fournissent ces efforts doit être assurée pour renforcer la sûreté, la sécurité et le respect des garanties en Ukraine.

L'Albanie condamne tout acte de violence perpétré à l'intérieur ou à proximité de la centrale nucléaire de Zaporijia ou contre son personnel. Le personnel

ukrainien qui assure l'exploitation de la centrale sous occupation russe doit pouvoir s'acquitter de ses tâches importantes sans restriction, menace ou pression. Malheureusement, comme nous l'avons vu, les sept piliers de sécurité indispensables au maintien de la sûreté et de la sécurité nucléaires, définis au début de la guerre par l'AIEA, ont tous été compromis à la centrale de Zaporijia.

Nous appelons à nouveau la Fédération de Russie à mettre un terme à la guerre et à retirer immédiatement toutes ses forces armées des installations nucléaires ukrainiennes et de l'ensemble du territoire ukrainien.

À l'instar d'autres orateurs, parce que c'est important, qu'il me soit permis de terminer en rappelant les propos que le Directeur général Grossi a prononcés à plusieurs reprises, notamment devant l'Assemblée générale :

« Si un accident survient à la centrale nucléaire de Zaporijia, ce ne sera pas la faute d'une catastrophe naturelle. C'est nous et nous seuls qui devons en répondre ».

En fait, nous connaissons le responsable, mais nous espérons ne jamais en arriver là. C'est pourquoi il faut prendre des mesures concrètes, car l'inaction est inadmissible. La sûreté nucléaire ne doit pas être compromise ; elle ne doit pas être politisée ; et elle ne doit pas être utilisée pour obtenir un avantage tactique militaire. L'heure n'est pas aux paroles creuses, aux récits biaisés ou à la chasse aux coupables, mais à l'application immédiate et stricte en Ukraine des procédures et protocoles de sécurité de l'AIEA.

M^{me} Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie le Directeur général Rafael Grossi de sa mise à jour, axée sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires en Ukraine.

Nous continuons de suivre attentivement l'évolution de la situation concernant la sûreté et la sécurité des réacteurs et installations nucléaires de l'Ukraine. L'Inde attache une grande importance à la sûreté et à la sécurité de ces installations, car tout accident impliquant des installations nucléaires peut avoir de graves conséquences pour la santé publique et l'environnement.

Nous accordons également une haute priorité à l'exécution par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de ses activités de garanties et vérification, conformément à son statut, et ce, d'une manière efficace, non discriminatoire et efficiente. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts de l'Agence à cet égard. Nous avons pris note des dernières informations disponibles concernant les

centrales et installations nucléaires en Ukraine, y compris les mises à jour publiées les 9 et 10 août par l'AIEA, ainsi que les informations actualisées fournies aujourd'hui sur les derniers faits survenus.

L'Inde est préoccupée par les rapports faisant état de tirs d'artillerie près de l'installation de stockage du combustible usé de la centrale nucléaire de Zaporijia. Nous appelons des deux parties à la retenue, afin de ne pas compromettre la sûreté et la sécurité des installations nucléaires.

L'Inde reste préoccupée par la situation en Ukraine. Depuis le début du conflit en Ukraine, l'Inde n'a eu de cesse d'appeler à un arrêt immédiat des hostilités et à la fin de la violence. Nous avons invité les deux parties à reprendre la voie de la diplomatie et du dialogue. Nous appuyons tous les efforts diplomatiques visant à mettre un terme au conflit.

Alors que nous discutons de la dimension nucléaire du conflit ukrainien, nous ne devons pas perdre de vue l'incidence que ce conflit a sur les pays en développement, notamment sur l'approvisionnement en céréales alimentaires, en engrais et en carburant. Pour ce qui est des céréales alimentaires, il est important pour nous tous de reconnaître à quel point l'équité, l'accessibilité et un coût abordable sont importants. Des marchés libres ne doivent pas devenir un prétexte pour perpétuer l'iniquité et promouvoir la discrimination.

À cet égard, nous saluons l'initiative, appuyée par le Secrétaire général, visant à relancer l'exportation de céréales d'Ukraine par la mer Noire et à faciliter les exportations de denrées alimentaires et d'engrais russes. Ces efforts montrent que les divergences peuvent être surmontées par un dialogue et une diplomatie nourris, ce qui a toujours été la position de l'Inde.

Nous réaffirmons une fois de plus que l'ordre mondial est ancré dans le droit international, la Charte des Nations Unies et le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États-nations.

M^{me} Toroitich (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grossi, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de son exposé.

Nous tenons cette discussion dans le contexte de la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui se déroule dans ces mêmes locaux. L'objectif du Traité est de prévenir la dissémination des armes et technologies nucléaires, de promouvoir la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et de favoriser la réalisation de l'objectif

du désarmement nucléaire et du désarmement général et complet.

Nous savons tous que l'utilisation de telles armes, qu'elle soit délibérée ou accidentelle, peut avoir un effet apocalyptique sur l'humanité, la biodiversité et l'environnement. C'est pourquoi le Kenya réaffirme sa conviction, à savoir que l'élimination totale des armes nucléaires reste la seule garantie absolue contre l'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires.

À cet égard, nous sommes profondément préoccupés par les rapports faisant état du pilonnage de la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporijia. Pleinement conscients des effets catastrophiques d'un tir accidentel ou délibéré sur une telle installation, nous prenons note avec soulagement du fait que les réacteurs eux-mêmes n'ont pas subi de dégât, et qu'il n'y a eu ni rejet radioactif ni blessés.

Nous insistons sur la nécessité de préserver les sept piliers indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires, comme l'a déclaré le Directeur général. Nous exhortons en outre les parties à s'abstenir de toute action militaire qui pourrait mettre en péril la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine. De plus, il est essentiel que l'AIEA soit autorisée à envoyer dès que possible sur le site une mission d'experts en sûreté, sécurité et garanties nucléaires, afin de mener des activités de vérification des garanties.

Outre les dangers que représente une centrale nucléaire non sécurisée, le Kenya reste gravement préoccupé par les frappes et les bombardements incessants dans diverses régions d'Ukraine. Dénuée de toute perspective d'un véritable cessez-le-feu, cette guerre continue de causer des souffrances indicibles au peuple ukrainien. Elle risque également d'inaugurer une nouvelle ère de grandes guerres mondiales.

Le Kenya continue d'appeler les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation. Nous réaffirmons qu'il est essentiel de recentrer notre attention sur une cessation immédiate des hostilités et le déploiement des outils diplomatiques disponibles. La cessation des hostilités doit permettre de jeter les bases de la négociation d'un règlement de paix durable qui garantisse la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, tout en tenant compte des préoccupations de la Fédération de Russie en matière de sécurité.

Enfin, je réaffirme le respect du Kenya pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour sa présentation.

La France est très préoccupée par la menace grave qui pèse sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires ukrainiennes. La centrale de Zaporijia, la plus grande d'Europe, a été saisie de force par la Russie, au mois de mars dernier, dans le cadre de son agression injustifiée et injustifiable contre l'Ukraine. La présence et les actions des forces armées russes à proximité de la centrale augmentent significativement le risque d'un accident aux conséquences potentiellement dévastatrices. La Russie porte la responsabilité de cette situation.

La Russie doit rendre à l'Ukraine le plein contrôle de la centrale nucléaire de Zaporijia, ainsi que de toutes les installations nucléaires d'Ukraine. Comme l'a souligné le Secrétaire général aujourd'hui, tous les personnels et tous les matériels militaires doivent être retirés instamment de la centrale. Le personnel ukrainien qui exploite la centrale doit pouvoir assumer ses missions sans menace et sans pression. Le contrôle d'installations nucléaires ukrainiennes par la Russie est un danger, un danger pour le peuple ukrainien, un danger pour la région et pour l'ensemble de la communauté internationale.

La France salue et soutient les efforts qui sont déployés par le Directeur général de l'AIEA. Elle l'a appuyé dès le début à haut niveau, notamment en contribuant activement à son plan d'assistance technique à l'Ukraine. La France rappelle l'importance des sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires qui ont été définis par le Directeur général de l'AIEA. Ils doivent être respectés. La capacité de l'AIEA à contrôler les activités nucléaires pacifiques de l'Ukraine pour assurer le respect des garanties, également compromise par les actions de la Russie, doit aussi être rétablie.

C'est pourquoi je tiens à souligner ici l'importance de faciliter une mission des experts de l'AIEA à la centrale de Zaporijia. Cette mission doit porter sur la sûreté et la sécurité nucléaires et permettre la tenue des inspections nécessaires au titre des garanties. Elle doit se faire dans le respect de la pleine souveraineté de l'Ukraine sur son territoire et sur ses infrastructures.

Au-delà, le personnel de l'AIEA doit pouvoir accéder à l'ensemble des installations nucléaires de l'Ukraine, en toute sûreté et sans obstacle. L'Agence doit pouvoir communiquer directement, sans ingérence, avec le personnel ukrainien qui est chargé de l'exploitation de ces installations.

La France réitère son soutien indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues. Depuis le 24 février, nous avons été témoins du coût humain dévastateur de l'agression russe. La Russie doit retirer immédiatement ses troupes du territoire de l'Ukraine. Elle doit cesser sa dangereuse fuite en avant.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la tenue de la présente séance d'information du Conseil de sécurité et remercions le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Rafael Mariano Grossi, de son exposé sur la situation critique à la centrale nucléaire de Zaporijia. Les déclarations faites par le régulateur de la centrale nucléaire sur les répercussions des attaques qui ont eu lieu le week-end dernier sont en effet très préoccupantes. Il n'échappe à personne qu'un accident nucléaire aurait des conséquences dévastatrices à l'échelle internationale.

C'est précisément pour cette raison que nous réaffirmons sans ambiguïté que toute attaque contre des installations nucléaires est inacceptable, conformément à ce qui a été établi à la Conférence générale de l'AIEA tenue en 2009, à savoir que toute attaque ou menace d'attaque contre des installations nucléaires destinées à des fins pacifiques constitue une violation des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, du droit international et du Statut de l'Agence. De même, ces attaques violent le droit international humanitaire, y compris les Conventions de Genève de 1949 et le Protocole additionnel I de 1977 y afférent, qui ont été ratifiés par les parties au conflit. Par conséquent, rien ne saurait justifier que les parties ne s'y conforment pas.

La situation qui prévaut à Zaporijia ces derniers jours s'inscrit dans un schéma déplorable d'attaques contre des infrastructures civiles. Le Mexique exhorte les parties à respecter l'obligation de ne pas attaquer des cibles civiles, ce qui suppose, bien entendu, de ne pas mener d'attaques aveugles ou disproportionnées. Le droit international, le droit international humanitaire et les conventions relatives à la sécurité nucléaire doivent être respectés sans exception. Comme l'a souligné le Directeur général Grossi, nous sommes face à un risque réel de catastrophe nucléaire. Les conséquences humanitaires seraient désastreuses tant pour la santé humaine que pour l'environnement.

Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général pour que l'AIEA puisse procéder dès que possible à une inspection de la centrale de Zaporijia.

Nous demandons instamment qu'aucun obstacle ne soit érigé et qu'aucune condition ne soit imposée afin que ces inspections puissent être menées à bien. Cette mission nous permettra d'obtenir des informations objectives, véridiques et indépendantes sur la situation de la centrale, que nous devons connaître de toute urgence.

Je conclurai en réaffirmant notre appui aux efforts déployés par l'AIEA pour créer les conditions nécessaires à la stabilisation de la centrale, et nous engageons vivement le Directeur général de l'AIEA à continuer de tenir le Conseil de sécurité informé de l'évolution de la sûreté nucléaire en Ukraine, comme il vient de le faire. Enfin, ces graves difficultés montrent une fois encore qu'il est urgent de rechercher une solution diplomatique au conflit conduisant à une cessation des hostilités.

M^{me} Moran (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Directeur général Grossi de son exposé. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a un rôle indispensable à jouer pour aider l'Ukraine à garantir la sûreté et la sécurité nucléaires de toutes ses installations, surtout depuis l'invasion de la Russie. Le Directeur général peut compter sur notre plein appui dans ses travaux.

L'Irlande est vivement préoccupée par la situation à la centrale nucléaire de Zaporijia et le risque élevé d'accident ou d'incident radiologique résultant des opérations militaires menées sur place. Un tel incident pourrait avoir des conséquences dévastatrices pour le peuple ukrainien, qui souffre déjà tant des agissements de la Fédération de Russie. Il aurait également de lourdes conséquences pour l'ensemble de la région.

Ne nous y trompons pas : les problèmes survenus à Zaporijia découlent uniquement de la guerre injuste et non provoquée que la Russie livre à l'Ukraine. Les actes irresponsables des forces militaires russes en Ukraine ont déjà démontré leur mépris total de la sûreté et de la sécurité nucléaires, notamment lors de la saisie et de l'occupation violentes et illégales de la centrale de Zaporijia. Leurs agissements font vraiment craindre un accident radiologique, chimique ou biologique d'envergure en Ukraine.

Le Directeur général Grossi a énoncé précédemment les principes fondamentaux de la sûreté et de la sécurité nucléaires qui doivent être respectés. Nous appelons la Russie, et d'ailleurs tous les États, à s'engager à respecter ces sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires en ce qui concerne les installations et les matières nucléaires utilisées à des fins pacifiques, et ce, en toutes circonstances, y compris dans les situations de conflit armé.

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui dans cette salle, ailleurs dans ce bâtiment, des délégations sont rassemblées à l'occasion de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Le TNP est la pierre angulaire de l'architecture internationale de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Les agissements de la Russie en Ukraine risquent de saper les trois piliers de l'action de cet important traité. Nous demandons instamment à la Fédération de Russie de ne pas violer ni compromettre des instruments multilatéraux aussi essentiels, dont dépend notre sécurité collective.

En demandant la tenue de la présente séance, la Russie cherche à se dérober à ses responsabilités et à détourner l'attention de ce qu'il se passe réellement à cause de la guerre injustifiée et non provoquée qu'elle mène contre l'Ukraine. Nous exhortons une fois encore la Fédération de Russie à cesser d'utiliser le Conseil de sécurité pour tenter de promouvoir ses campagnes de désinformation. Si la Russie veut réellement garantir la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporijia, ce qu'elle doit faire est clair. Elle doit mettre fin à son occupation illégale du site et retirer ses soldats et ses munitions afin que les autorités ukrainiennes, aux côtés de l'AIEA, puissent s'acquitter de leurs responsabilités s'agissant d'assurer la sûreté et la sécurité du site. Le Conseil des gouverneurs de l'AIEA s'est également exprimé en ce sens dans une résolution adoptée à sa session extraordinaire en mars dernier.

Enfin, l'Irlande appelle une nouvelle fois la Russie à mettre fin à sa guerre cruelle contre le peuple ukrainien, à retirer ses soldats de l'ensemble du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine et à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de ses voisins.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur général Grossi de nous avoir informés une fois de plus de la situation en Ukraine.

Le Royaume-Uni demeure profondément préoccupé par les conséquences que continue d'avoir l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie et, dans le contexte de la présente séance, par ses effets sur la sûreté nucléaire. Le Conseil de sécurité a discuté des agissements irresponsables de la Russie sur les sites des installations nucléaires ukrainiennes, notamment à Tchernobyl et à Zaporijia, au début de l'invasion. Le 3 mars dernier, le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a adopté une résolution appelant la Russie à cesser toute action contre toutes les installations nucléaires en Ukraine et sur leurs sites,

afin que les autorités ukrainiennes compétentes puissent reprendre le contrôle total de ces installations et garantir leur fonctionnement en toute sécurité et que l'AIEA puisse reprendre ses importantes activités de vérification des garanties.

Aujourd'hui, plus de cinq mois plus tard, la Russie contrôle toujours la centrale de Zaporijia. Les autorités ukrainiennes compétentes et les inspecteurs de l'AIEA sont toujours dans l'impossibilité de s'acquitter correctement de leurs fonctions essentielles. Comme l'a dit le Directeur général Grossi, les actes commis par la Russie l'ont été en violation de la quasi-totalité des sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires qu'il a énoncés. Les agissements de la Russie sont contraires aux principes énoncés dans la Convention sur la sûreté nucléaire et dans d'autres conventions internationales sur la sûreté nucléaire et mettent en péril la sécurité de millions de personnes qui seraient touchées par un incident nucléaire en Ukraine. À la lumière de ce qui précède, et même si la Russie continue de mentir et de recourir à des faufuyants dans cette salle au sujet de son attaque odieuse et irresponsable, nous devons être clairs : c'est la poursuite de l'invasion et de la présence militaire russes qui met la centrale en danger, faisant ainsi courir des risques à la population locale, à l'ensemble de la région et à la communauté internationale tout entière.

Nous saluons les efforts déployés par le Directeur général Grossi pour renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine dans des circonstances difficiles, ainsi que les efforts inlassables et héroïques déployés par le personnel des installations nucléaires ukrainiennes, malgré l'immense pression qui pèse sur lui. Nous demandons une fois encore que les inspecteurs de l'AIEA soient autorisés à accéder à toutes les installations nucléaires en Ukraine afin de répondre aux préoccupations quant à la sûreté, à la sécurité et aux garanties nucléaires d'une manière qui respecte la souveraineté de l'Ukraine sur son territoire et ses infrastructures. À cet égard, nous prenons note avec satisfaction de la lettre que le Ministre ukrainien des affaires étrangères Kuleba a adressée à M. Grossi et au Secrétaire général sur cette question. Nous appelons une fois de plus la Russie à retirer immédiatement ses forces de l'Ukraine et à restituer à leur propriétaire légitime et souverain le contrôle total de toutes les installations nucléaires ukrainiennes, afin de garantir leur fonctionnement en toute sécurité.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je remercie le Directeur général Grossi de son exposé.

La Chine suit de près la question de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires en Ukraine, et est profondément préoccupée par le récent bombardement de la centrale nucléaire de Zaporijia. Selon les informations obtenues par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) auprès de l'autorité de régulation nucléaire ukrainienne, le bombardement n'a pas constitué une menace immédiate pour la sûreté nucléaire, et les niveaux de rayonnement sont restés normaux. Néanmoins, il a porté atteinte à l'intégrité physique de la centrale, à son système de sûreté et de sécurité, à son alimentation électrique et à la sécurité de son personnel, envoyant un signal d'alarme nucléaire à la communauté internationale.

L'on ne doit pas procéder par tâtonnements lorsqu'il s'agit de la sûreté et de la sécurité des sites nucléaires. La centrale nucléaire de Zaporijia est une des plus grandes centrales de ce type en Europe. Si un accident à grande échelle se produisait dans cette centrale, les conséquences seraient plus dévastatrices que celles de l'accident nucléaire de Fukushima. La fuite de quantités massives de matières radioactives causée par la catastrophe nucléaire de Fukushima et la contamination de l'eau par des substances nucléaires qui en a découlé ont eu de lourdes conséquences pour l'environnement marin, la sécurité alimentaire et la santé humaine, suscitant une attention et une inquiétude généralisées. La Chine ne veut pas voir cela se reproduire. Par conséquent, nous appelons les parties concernées à faire preuve de retenue, à agir avec prudence, à s'abstenir de toute action susceptible de compromettre la sûreté et la sécurité nucléaires, et à ne ménager aucun effort pour limiter au minimum les risques d'accidents.

La Chine a toujours appuyé le rôle actif joué par l'AIEA dans la promotion de la sûreté et de la sécurité nucléaires et dans l'exercice de ses fonctions de contrôle des garanties, dans le strict respect de son mandat. Nous avons pris acte du fait que le Directeur général Grossi et l'équipe d'experts de l'AIEA ont prévu de se rendre à la centrale nucléaire de Zaporijia. Le Secrétaire général Guterres a également lancé un appel à cette fin. La Russie s'est engagée à fournir l'assistance nécessaire pour que cette visite puisse avoir lieu. Par ailleurs, nous savons également que dans sa lettre au Directeur général Grossi et au Secrétaire général Guterres, en date du 9 août, l'Ukraine a insisté sur le fait qu'il était de plus en plus nécessaire d'organiser cette visite.

Nous espérons que les obstacles existants pourront être levés dès que possible, afin que la mission du Directeur général Grossi et de l'équipe d'experts de l'AIEA puisse se concrétiser sans délai, et que ces derniers puissent mener leurs activités sans entrave.

La crise ukrainienne dure depuis plus de cinq mois. Les risques que le conflit fait peser sur la sécurité des installations nucléaires sont grands. Ce n'est qu'en apaisant la situation et en rétablissant rapidement la paix que nous pourrions éliminer réellement les risques nucléaires, réduire les éventuelles erreurs d'appréciation et éviter les accidents. Une fois de plus, nous appelons toutes les parties concernées à reprendre les négociations le plus tôt possible, à chercher une solution à la crise ukrainienne de manière rationnelle et en faisant preuve de sang-froid, à répondre aux préoccupations légitimes de chaque partie en matière de sécurité et à construire une architecture de sécurité équilibrée, efficace et durable, afin de garantir une sécurité commune.

La Chine a toujours considéré que les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies devaient être défendus et que la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays doivent être respectées. Nous appelons toutes les parties de la communauté internationale à agir de manière responsable pour contribuer à la recherche d'une solution appropriée à la crise, et à intensifier les efforts politiques et diplomatiques afin de créer les conditions permettant aux parties concernées de revenir à la table de négociation. La Chine continuera à jouer un rôle constructif à cet égard.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Aujourd'hui, une fois de plus, aucun de nos collègues occidentaux n'a osé appeler les choses par leur nom, à savoir que ce sont les forces armées ukrainiennes qui bombardent la centrale nucléaire de Zaporojie, sans se soucier des conséquences. D'après ce qui a été dit, tout se passe comme la Russie était la seule à avoir créé des risques là-bas. Le bombardement par les forces armées ukrainiennes de la centrale nucléaire est-il donc une réponse à ces risques créés par la Russie ? C'est une logique surréaliste et erronée, mais nous ne sommes nullement surpris. Depuis six mois, ce n'est pas seulement une guerre de la désinformation mais une guerre du mensonge qui a été déclenchée contre nous.

Nos collègues occidentaux ont depuis longtemps choisi ce qu'ils considèrent comme une tactique sans faille lorsqu'ils discutent de questions ayant trait à l'Ukraine : un effort coordonné pour rejeter sur la Russie la responsabilité de tout ce qui se passe dans la zone des hostilités. Ils rejettent obstinément toute possibilité, même hypothétique, que Kiev puisse être coupable de quoi que ce soit. Comme on a pu le voir par exemple avec les actes de provocation à Boutcha, à Irpen et à Kramatorsk.

À propos, peut-on me dire pourquoi on n'entend plus parler des événements de Kramatorsk, où plus de 50 personnes ont été tuées par une frappe à lance-roquettes multiples dans une gare ? C'est parce qu'il s'agissait de missiles Grad ukrainiens portant un numéro de série de l'armée ukrainienne, et on ne peut pas le réfuter. Un rapport récent d'Amnesty International, une organisation qui n'est guère prorusse, confirme ce que nous disons à chaque séance sur l'Ukraine depuis le début de l'opération militaire spéciale, à savoir que les forces armées ukrainiennes et les bataillons nationalistes ukrainiens utilisent la population civile comme bouclier humain et se servent des immeubles résidentiels comme postes de tir, et qu'ils déploient des armes lourdes et de l'artillerie à proximité des hôpitaux, des écoles et des jardins d'enfants.

Quelle vague d'indignation cela a suscité en Occident ! Comment Amnesty International ose-t-elle reprocher quoi que ce soit à la partie ukrainienne ? À propos de Kiev, comme le dit le dicton : « Si vous n'avez rien de bon à dire, ne dites rien ».

En pratique, cela signifie que Kiev a toujours carte blanche pour commettre n'importe quel crime. Au lieu d'appeler les choses par leur nom, nos collègues occidentaux appliquent une politique flagrante de deux poids deux mesures et ont recours à d'extraordinaires subterfuges pour ne pas jeter une ombre de responsabilité sur Kiev, alors qu'il est évident que Kiev est à l'origine des bombardements. Cela démontre leur irresponsabilité. Ils démontrent leur incapacité de prendre leur responsabilité face aux problèmes mondiaux dès lors que cela ne va pas dans le sens de leurs intérêts géopolitiques égoïstes étroits.

Dans le cas de la centrale nucléaire de Zaporojie, nous avons vu comment les esprits occidentaux ont concocté leur version des faits. Qui est responsable du bombardement de la centrale nucléaire de Zaporojie ? C'est bien sûr la Russie. Nous avons entendu ces déclarations maladroites. Aujourd'hui, cependant, hormis

quelques soutiens particulièrement zélés, on nous a épargné ces spéculations absurdes. Elles sont trop absurdes pour sortir de la bouche des adultes respectables siégeant dans cette salle. Toutefois, nous sommes frappés par l'irresponsabilité des élites politiques européennes qui, en raison de leur soutien irrationnel et inconditionnel à Kiev, mettent en péril la sécurité de leurs propres citoyens.

On peut se demander si ces élites ont le moindre bon sens. Nous demandons à nos collègues de faire comprendre à leurs dirigeants la nécessité de faire pression sur le régime de Kiev et de le contraindre à cesser ses frappes inconsidérées sur la centrale nucléaire de Zaporijie, qui prennent effectivement des citoyens européens en otages. La responsabilité en incombe à nos collègues.

Nous constatons avec regret que le Secrétariat n'est pas en mesure de faire une évaluation objective de la situation. Nous entendons des déclarations, y compris de la part du Secrétaire général, selon lesquelles « la centrale pourrait faire l'objet d'attaques ou servir de base pour des attaques », et des appels à sa « démilitarisation ».

La Russie n'utilise pas les infrastructures civiles, et encore moins les installations nucléaires, à des fins militaires. Il s'agit d'une tactique des forces armées ukrainiennes qui, en violation des normes du droit international humanitaire, placent des positions de combat à proximité d'objets de caractère civil et utilisent des civils comme boucliers humains.

L'armée russe protège la centrale nucléaire de Zaporijie, en étroite coordination avec le personnel de la centrale, comme je l'ai dit plus haut, repoussant jour après jour les attaques des forces ukrainiennes. Grâce à ces efforts jusqu'à présent, il a été possible de protéger les installations clefs de la centrale et d'éviter une catastrophe nucléaire.

Nous savons de quoi le régime de Kiev est capable, et le monde a déjà pu le constater. Ceux qui proposent le retrait des forces russes devraient être conscients des conséquences de laisser cette installation sans protection, et du fait qu'elle pourrait être utilisée par Kiev et les groupes nationalistes pour se livrer à la plus monstrueuse des provocations.

Le Président (*parle en chinois*) : La représentante des États-Unis d'Amérique a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M^{me} Jenkins (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je serai brève. Je ne veux pas répéter tout ce que j'ai déjà dit. Je veux simplement lancer un nouvel

appel à la Russie pour qu'elle mette fin à sa saisie de la centrale électrique de Zaporijia et la restitue au Gouvernement ukrainien. Nous verrons alors à quelle vitesse la stabilité sera rétablie dans cette installation.

Le Président (*parle en chinois*) : Le représentant du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je serai également bref. Appelons un chat un chat et soyons très clairs : il n'y aurait aucun risque pour la sûreté nucléaire sans l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie. Cette invasion a coûté la vie à d'innombrables civils, et cet incident à la centrale nucléaire est précisément dû au fait que la Russie a mené cette invasion.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je prends note de la présence du représentant de la Russie terroriste qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Il y a tout juste six mois, on pouvait difficilement imaginer une situation dans laquelle la plus grande centrale nucléaire d'Europe serait saisie à la suite d'une attaque armée menée à l'aide de chars et d'artillerie, soutenue par du personnel et des armes militaires, qui sont maintenant utilisés pour bombarder les villes et villages ukrainiens de l'autre côté du fleuve Dnipro.

Il est alarmant de constater que pour détourner l'attention de ces pratiques, la Russie a eu recours à de dangereuses provocations, et même à la mise en scène du bombardement de la centrale nucléaire elle-même. Les Russes sont bien connus pour leurs plans minutieux de tromperie, de sabotage et de dissimulation, comme celui dont nous avons été témoins aujourd'hui.

Une conclusion qu'on peut tirer du tissu de mensonges proférés par l'envoyé russe aujourd'hui est que lorsqu'ils se sont rendu compte que leur plan s'était effondré comme un château de cartes, les Russes ont décidé de tenter le tout pour le tout et de demander la convocation de la présente séance. Cette demande semble particulièrement cynique compte tenu de leur dernière attaque sur la centrale plus tôt dans la journée, qui a directement mis en danger à la fois les installations de la centrale et son personnel.

Je tiens à remercier le Directeur général Grossi de son exposé. Il nous a communiqué des informations actualisées et complètes sur la situation actuelle,

qui montrent clairement que le seul moyen d'éliminer les menaces nucléaires découlant de la présence illégale des Russes à la centrale nucléaire est le retrait des troupes russes et le rétablissement du contrôle légitime de l'Ukraine sur la centrale.

L'Ukraine apprécie grandement les efforts déployés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'ONU pour assurer la sûreté et la sécurité des installations nucléaires ukrainiennes dans le contexte de l'invasion russe. La centrale nucléaire de Zaporijia est occupée depuis le 4 mars, son personnel travaillant sous la menace des armes. L'Ukraine est en étroite consultation avec l'AIEA sur cette question. Nous avons toujours souligné l'importance d'une mise en œuvre complète et cohérente du mandat de l'Agence.

À cet égard, depuis le début de l'occupation par la Russie de la centrale nucléaire de Zaporijia, l'Ukraine a insisté sur la nécessité d'envoyer une mission sur le site et en a négocié les modalités avec l'Agence. Aussi regrettons-nous vivement que cette visite n'ait pas encore eu lieu en raison de la position destructrice de la Russie. Malgré leurs déclarations publiques, les occupants ont eu recours à la manipulation, posé des conditions injustifiées pour la visite de la mission et pilonné la centrale nucléaire de Zaporijia et la ville d'Enerhodar, rendant ainsi la visite impossible jusqu'à présent.

Nous rejetons dans les termes les plus fermes les tentatives de la Russie de se soustraire à sa responsabilité concernant ce retard en rejetant la faute sur l'Ukraine, le Secrétaire général et le Secrétariat, comme cela a été le cas non seulement aujourd'hui, mais aussi le 9 août dans la déclaration du Ministère russe des affaires étrangères. Cela a poussé le Ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Kuleba, à réaffirmer, dans la lettre qu'il a adressée au Directeur général de l'AIEA et au Secrétaire général, le 9 août, l'extrême importance que revêtait l'envoi d'une mission internationale dirigée par l'Agence sur le site.

Nous nous félicitons de la volonté du Directeur général de l'AIEA, exprimée au cours de cette séance d'information, d'envoyer une telle mission à la centrale nucléaire occupée de Zaporijia, qui doit être menée dans le strict respect de la législation nationale de l'Ukraine et dans le plein respect de ses obligations internationales. Nous sommes prêts à fournir à la mission toute l'assistance nécessaire et à faciliter ses déplacements en territoire contrôlé par l'Ukraine.

Il faut savoir que la distance entre la rive du fleuve Dnipro contrôlée par les Ukrainiens et la centrale nucléaire de Zaporijia, qui se trouve sur la rive opposée

du fleuve, est de huit kilomètres, que l'on vienne de Nikopol ou de Marhanets. Si la Russie cesse de pilonner ces villes, qu'est-ce qui pourrait bien empêcher la mission de parcourir ces huit kilomètres ?

Compte tenu de la militarisation continue du site de la centrale nucléaire de Zaporijia par les forces armées russes, de ses pilonnages et des dommages subséquents causés à certaines zones du site qui ont également été minés, il est impératif qu'une telle mission dispose d'experts qualifiés pour tout ce qui relève des aspects militaires. On pourrait, à cette fin, inclure de tels experts dans l'équipe de mission. L'Ukraine considère également qu'il serait extrêmement utile de se prévaloir des vastes compétences politiques de l'ONU en la matière. Les représentants de l'ONU pourront apporter une contribution importante à la préparation du rapport final de la mission, soulignant ainsi la dimension militaire des menaces et des défis critiques qui pèsent sur la sûreté, la sécurité et les garanties nucléaires sur le site de la centrale de Zaporijia, des suites de son occupation et de sa militarisation par les forces armées russes.

Il est absolument clair que les pratiques provocatrices de la Russie consistant à pilonner la centrale nucléaire de Zaporijia et la ville d'Enerhodar constituent une menace sans précédent pour la sécurité nucléaire de l'Ukraine, de l'Europe et du monde entier. La Russie doit se conformer strictement aux lois et aux coutumes de la guerre, y compris celles relatives aux installations nucléaires.

Le pilonnage du 6 août a montré comment ces provocations sont organisées. Plus précisément, les occupants russes présents sur le site avant le pilonnage, soit environ 500 soldats au total, et les représentants de la Société nationale pour l'énergie atomique Rosatom se sont mis à l'abri à l'avance, délaissant les employés locaux qui ont été blessés. Il est également révélateur que du matériel militaire russe, déployé dans la centrale nucléaire, ait été caché dans les locaux électriques du premier et du deuxième réacteurs. Le pilonnage a endommagé trois capteurs de radiation sur le site de l'installation de stockage à sec du combustible irradié, ce qui a rendu impossible une détection précoce et une réaction rapide en cas de détérioration de la situation radiologique ou de rejet de rayonnements des conteneurs de combustible irradié.

Le 7 août, les forces armées russes ont de nouveau pilonné le site de la centrale de Zaporijia et endommagé la ligne électrique aérienne de 750 kilowatts alimentant la sous-station de Kakhovska de la centrale de Zaporijia. À la suite de ce pilonnage, un interrupteur de sécurité a été

activé sur l'une des unités d'alimentation électrique, qui est actuellement est en train d'être refroidie. Par conséquent, il ne reste plus qu'une seule ligne d'approvisionnement en électricité pour la centrale de Zaporijia. Si cette dernière ligne est endommagée, la centrale de Zaporijia sera totalement privée d'électricité. Les desseins nourris par la Russie concernant la centrale de Zaporijia visent à la déconnecter du système énergétique de l'Ukraine et à couper l'électricité dans le sud du pays.

Auparavant, les occupants russes avaient également miné la zone de la centrale de Zaporijia située à l'extérieur de l'installation de refroidissement du combustible ainsi que les rives du réservoir de Kakhovska, en bordure de la centrale. Qui plus est, les forces armées russes utilisent la centrale comme couverture pour pilonner avec des lance-roquettes multiples les villes sous contrôle ukrainien situées de l'autre côté du fleuve Dnipro, notamment Marhanets et Nikopol. Dans ces circonstances, le personnel ukrainien de la centrale de Zaporijia continue de faire de son mieux pour assurer la sécurité nucléaire et radiologique, ainsi que pour atténuer les conséquences des pilonnages russes.

Je tiens à souligner que les actions menées par la Russie à la centrale de Zaporijia et contre celle-ci violent en pratique les sept piliers indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires définis par le Directeur général à la réunion du Conseil des gouverneurs de l'Agence le 2 mars. Nous exigeons que la Russie applique pleinement la résolution du Conseil des gouverneurs de l'AIEA en date du 3 mars, intitulée « Incidences de la situation en Ukraine sur la sûreté, la sécurité et les garanties ». La Russie doit immédiatement cesser toute action contre les installations nucléaires en Ukraine et restituer à la partie ukrainienne le contrôle de toutes les installations nucléaires saisies. La communauté internationale doit continuer à exercer des pressions politiques sur l'État agresseur, la Russie, et exiger la cessation totale et inconditionnelle de l'occupation de la centrale nucléaire de Zaporijia. Garantir la sûreté et la sécurité de l'installation nucléaire ne peut être considéré comme un geste de bonne volonté. C'est là une obligation qui incombe à la puissance occupante en vertu du droit international humanitaire.

Je vais maintenant l'expliquer à l'Ambassadeur russe le plus simplement possible, étape par étape, d'une manière telle que même un écolier pourrait comprendre. Premièrement, la Russie doit affirmer haut et fort qu'elle autorise une mission dirigée par l'AIEA à se déployer immédiatement et sans condition, et qu'elle n'y fera

pas entrave depuis l'autre rive du fleuve, à huit kilomètres à peine de la centrale. Deuxièmement, la Russie doit déminer les installations de la centrale nucléaire de Zaporijia. Troisièmement, la Russie doit retirer ses personnels militaires et ses armements. Quatrièmement, elle doit cesser ses petits jeux.

Aucun d'entre nous ne pourra arrêter un vent irradié mais, ensemble, nous pouvons arrêter un État terroriste. Plus tôt nous arrêterons la Russie, plus tôt l'Europe et le monde pourront à nouveau se sentir en sécurité.

Le Président (*parle en chinois*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je n'ai pas l'intention de m'engager dans une polémique avec le représentant du régime de Kiev. Je ne tiens pas non plus à répondre à sa conscience et au flot de mensonges auxquels il nous a exposés aujourd'hui.

S'agissant de la mission de l'Agence internationale de l'énergie atomique que le régime de Kiev a interrompue en son temps, je suggère aux membres du Conseil de relire nos déclarations : tout y est très clairement dit.

En revanche, je voudrais appeler l'attention sur un autre élément : le représentant du régime de Kiev est le seul aujourd'hui à avoir déclaré que c'est la Russie qui pilonne la centrale nucléaire de Zaporijia, site sous contrôle russe, et la ville d'Energodar, où vit notamment le personnel de la centrale. Même les soutiens de Kiev n'ont pas voulu le dire. Je tiens à appeler l'attention sur cette affirmation de la partie ukrainienne, pour qu'il en soit pris bonne note dans le procès-verbal.

Le Président (*parle en chinois*) : Avant de lever la séance, je redonne la parole à M. Grossi pour qu'il fasse une brève déclaration.

M. Grossi (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de me donner l'occasion de faire une brève déclaration finale. Je tiens à remercier tous les membres du Conseil de sécurité de leurs déclarations, qui sont très importantes pour nous, à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), car elles nous aident à mieux comprendre encore comment ils voient les choses.

Bien entendu, il ne nous appartient pas d'entrer dans des considérations politiques, et nous avons conscience que des différences évidentes existent. Mais, personnellement, je retiens quelque chose de très important de cette séance. Dans la salle du Conseil à

New York, un dénominateur commun prévaut : tous les membres sont d'accord pour dire que la sûreté et la sécurité nucléaires doivent être préservées ; tous les membres appuient les sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires ; et tous les membres pensent que la mission de l'AIEA doit avoir lieu. La question n'a donc plus rien d'hypothétique ; il suffit simplement de décider quand. La réponse à cette question doit être : le plus rapidement possible. Désormais, il n'y a plus qu'à déterminer comment.

Comme je l'ai indiqué dans mon exposé liminaire, j'ai engagé des consultations avec l'Ukraine et la Fédération de Russie, consultations que je vais intensifier. Bien entendu, l'ONU, par le truchement de son département de la sûreté et de la sécurité, doit être impliquée

dans ces échanges, afin que nous puissions mener une mission ô combien nécessaire.

Au terme de ce processus, ou à tout autre moment d'ailleurs, je serai à la disposition du Conseil de sécurité pour continuer de l'informer sur notre fonctionnement et sur notre mission d'appui à l'Ukraine en cette heure grave, afin de rétablir intégralement la sûreté et la sécurité de toutes les installations du pays.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Grossi de ses éclaircissements et observations complémentaires.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

La séance est levée à 16 h 55.